

EQUIPEMENTS INFORMATIQUES

Cette fiche pratique a pour objectif de répondre à la question suivante:

« Comment rendre l'acquisition d'équipements informatiques plus durable dans votre entreprise? »

Quelques conseils de base

- ▶ Analysez vos besoins
- ▶ Utilisez moins d'appareils et prolongez leur durée de vie
- ▶ Achetez des équipements informatiques reconditionnés
- ▶ Choisissez des équipements informatiques avec les écolabels TCO Certified ou EPEAT

On vous explique pourquoi en détail ci-dessous !

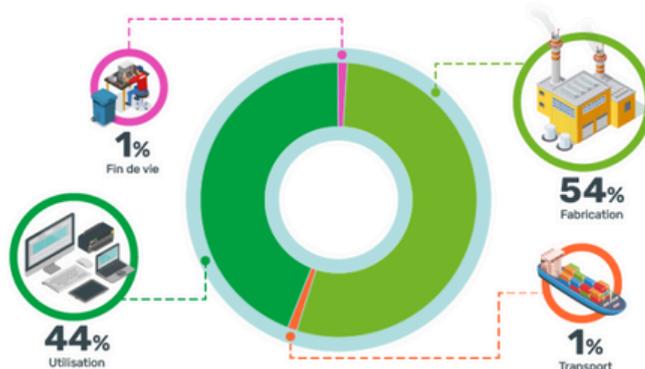


1. Contextualisation et problématique

Les matières premières et l'énergie nécessaires à la production des ordinateurs, écrans, dispositifs d'imagerie, serveurs, téléphones et autres appareils TIC (Technologie de l'Information et de la Communication) exercent une pression croissante sur les ressources de notre planète. L'énergie consommée par ces appareils pendant leur durée de vie, leur mise à jour ainsi que la manière dont ils sont recyclés ou éliminés, augmentent leur empreinte écologique.

La présence de substances dangereuses est également préoccupante, entraînant la destruction des espaces naturels et la contamination des milieux. De plus, les conséquences de l'exploitation minière sont alarmantes, avec des atteintes aux droits civils, politiques, et sociaux économiques.

Selon une étude du parlement Européen de 2021 (1), 54 % des impacts du numérique ont lieu pendant la phase de fabrication, tandis que 44 % concernent la phase d'utilisation/la consommation énergétique des équipements. Pour plus d'informations, consultez le résumé de l'étude sur [ce lien](#).



Il est donc crucial de prolonger au maximum la durée de vie de nos appareils, d'acheter des produits conçus pour être économes en ressources et en énergie, générer peu de déchets et faciliter la réutilisation et le recyclage.

(1) <https://www.greens-efa.eu/opinions/le-numerique-en-europe/>

EQUIPEMENTS INFORMATIQUES

2. Conseils pratiques



Analyse des besoins

La première démarche à entreprendre avant l'achat d'équipements informatiques est de réfléchir à vos besoins :

- Quels types d'équipements informatiques l'entreprise a-t-elle besoin?
- Quelle quantité d'équipements informatiques est nécessaire?
- Quelle performance est requise? (Par exemple, un informaticien aura des besoins différents et nécessitera un autre type d'ordinateur qu'une personne effectuant des tâches administratives.)

En fonction de la taille et des besoins de votre entreprise, vous vous tournerez vers différentes catégories d'équipements informatiques. Acheter des équipements trop performants pour vos besoins vous coûtera de l'argent inutilement, tandis que des équipements insuffisants poseront des problèmes d'utilisation.

Posez-vous les bonnes questions et faites cela en concertation avec l'ensemble des départements pour obtenir une vue complète des besoins.

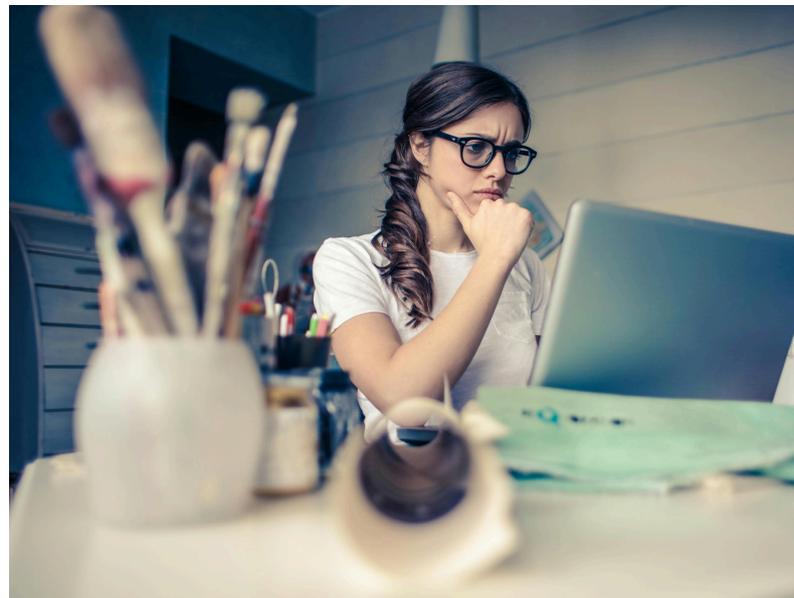
Choix du business model

Sur base de vos besoins, différents types de business model s'offrent à vous pour l'acquisition d'appareils informatiques:

1. L'achat d'équipements informatiques reconditionnés ou de seconde main
2. La location d'équipements informatiques
3. L'achat d'équipements informatiques neufs

Indépendamment du modèle choisi, assurez-vous que les équipements soient écolabellisés TCO Certified ou EPEAT.

- Le label TCO Certifié a des critères relatifs à la fabrication respectueuse de l'environnement, la sécurité des utilisateurs, la performance du produit, la longévité du produit et à la réduction des substances dangereuses pour l'environnement et la santé.
- Le label EPEAT évalue les équipements informatiques selon plusieurs critères : réduction des substances dangereuses, recyclabilité des plastiques, extension de la durée de vie du produit, ect. Il attribue un label en trois niveaux (Bronze, Argent, Or) selon le degré de conformité aux critères optionnels. Plus le niveau est élevé, plus les équipements répondent à des exigences strictes en matière de durabilité.



EQUIPEMENTS INFORMATIQUES

Achat d'équipement informatiques reconditionnés ou de seconde main



Pensez réemploi et circularité !

Avant d'acheter des équipements neufs, envisagez la seconde main ou le reconditionnement. Cela peut réduire vos coûts, limiter les émissions de CO₂ et réduire les déchets électroniques.

- [Circular.brussels ASBL](#) propose des équipements informatiques reconditionnés de haute qualité, contribuant à réduire l'empreinte écologique par la collecte, la réutilisation et le recyclage durable des déchets informatiques.
- [CF2D](#) est une société d'économie sociale spécialisée dans la transition écologique. Elle offre des services de collecte, réparation, et valorisation des équipements pour promouvoir une économie circulaire, accessible au plus grand nombre.

Fairphone

- ▶ Pour l'achat de vos smartphones, envisagez le Fairphone. Il est conçu pour être éthique et durable, fabriqué à partir de matériaux responsables tels que ceux issus du recyclage ou certifiés par des labels environnementaux et éthiques (comme Fairtrade et FSC). Il se distingue par sa facilité de réparation, la possibilité de mettre à jour les composants, et un impact environnemental réduit grâce à des pratiques de production durables, tout en soutenant des conditions de travail équitables tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Location d'équipements informatiques

La location d'équipements informatiques présente plusieurs avantages :

- **Gestion de la fin de vie** : La plupart des contrats de location externalisent la gestion de la fin de vie au fournisseur.
- **Renouvellement technologique** : Les contrats de location longue durée permettent de bénéficier des dernières technologies, le fournisseur ayant tout intérêt à proposer des équipements robustes et faciles à entretenir.
- **Coûts fixes** : Vous avez des paiements mensuels réguliers, ce qui facilite la gestion financière et évite les mauvaises surprises.
- **Option d'achat** : Selon le contrat, vous pouvez choisir d'acheter les équipements à la fin de la période de location.

Quelques conseils pour bien choisir un contrat de location :

- Assurez-vous de recevoir une formation sur l'utilisation des équipements.
- Vérifiez les conditions de remplacement ou de mise à jour des composants.
- Vérifiez les clauses concernant la collecte et le recyclage des déchets dangereux ainsi que des équipements usagés.
- Optez pour des contrats incluant l'entretien pour éviter des problèmes de gestion.

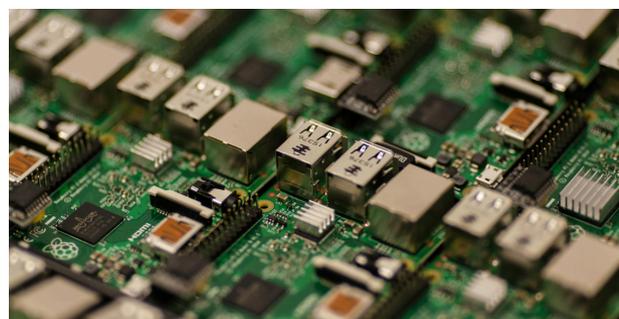
EQUIPEMENTS INFORMATIQUES

Achat d'équipements informatiques neufs

Pour l'achat d'équipements neufs, privilégiez les appareils porteurs du label TCO Certified ou EPEAT. Les critères des labels sont explicités dans la section relative aux écolabels.

Coût du Cycle de Vie

Lors de l'achat ou de la location de vos équipements informatiques, prenez en compte le «Coût du Cycle de Vie (LCC)» des produits, et pas seulement leur coût d'acquisition. Le LCC inclut tous les coûts liés aux équipements pendant leur durée de vie : achat, installation, fonctionnement (énergie, entretien) et mise hors service. La consommation d'énergie représente un coût important de vos équipements, privilégiez donc des produits peu énergivores, en utilisant les critères de calcul du label Energy Star. Pour calculer le LCC de vos équipements, utilisez l'outil de la Commission européenne.



Allongement de la durée de vie des équipements informatiques

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

Pour réduire l'impact environnemental des équipements informatiques, assurez leur longévité et optez pour des garanties prolongées. La garantie de base est de 2 ans. Nous recommandons une garantie d'au moins 3 ans, ce que certains fournisseurs proposent déjà. Une durée de garantie plus longue est également un critère pour certains labels écologiques (voir section 3 ci-dessous). Si ce n'est pas possible, préconisez la location.

Favorisez la mise à jour et la réparation des équipements plutôt que leur remplacement complet. Cela permet non seulement d'éviter la production de nouveaux équipements, mais aussi d'économiser de l'argent et de réduire les déchets.

Pour des conseils supplémentaires, consultez la fiche de la Commission européenne sur les critères écologiques pour les ordinateurs, écrans, tablettes, et téléphones. Vous y trouverez, par type de produit, les pièces essentielles qui doivent être séparables et réparables. Demandez au fournisseur si l'équipement que vous souhaitez acheter a été conçu pour que ces pièces soient bien séparables, réparables et recyclables.

Dons de vos appareils électroniques

Si vous n'avez plus besoin de vos équipements électroniques, contactez [Circular.brussels](https://circular.brussels) ASBL et [CF2D](https://cf2d.be). Ils offrent un service de collecte gratuit avec des véhicules électriques ou hybrides. Les appareils sont testés pour être réutilisés, réparés ou recyclés en matières premières secondaires.



EQUIPEMENTS INFORMATIQUES

3. Ecolabels

Les ecolabels sont des outils utiles pour effectuer des achats durables, même si leurs critères varient d'un label à l'autre. Ils garantissent un contrôle indépendant par une tierce partie et attestent que les produits sont fabriqués à partir de matières durables, tout en respectant des critères sociaux, écologiques et qualitatifs.

Pour les équipements informatiques, les ecolabels pertinents sont :

- TCO Certified
- EPEAT

TCO Certified



Les critères majeurs du label sont:

- Fabrication socialement responsable:
 - Responsabilité et transparence de la chaîne d'approvisionnement
 - Système de gestion anti-corruption
 - Minéraux provenant de sources dont l'exploitation respecte des normes élevées en matière d'éthique et de durabilité
- Fabrication respectueuse de l'environnement :
 - Réduction des substances dangereuses
 - Diminution de l'empreinte carbone du produit
- Santé et sécurité des utilisateurs
- Performances du produit :
 - Efficacité énergétique
 - Ergonomie visuelle (résolution de l'écran, gamme de couleurs, niveau de luminance)
- Extension de la durée de vie :
 - Garantie du produit
 - Composants remplaçables

Retrouvez plus d'informations sur le [label](#) et les [catégories de produits](#).

EQUIPEMENTS INFORMATIQUES

EPEAT



Les critères majeurs du label sont:

- Réduction des matériaux nocifs lors de la fabrication.
- Teneur minimale en plastique recyclé : Le produit doit contenir au moins 2% de plastique recyclé, soit provenant d'équipements informatiques et de télécommunications, soit biosourcé.
- Conception prévoyant la fin de vie des équipements.
- Utilisation de plastiques facilement recyclables et de pièces plastiques séparables pour un recyclage efficace.
- Amélioration de la longévité du produit, de la réparabilité et de la recyclabilité des produits.
- Gestion de l'énergie :
 - Conformité aux exigences énergétiques du programme américain ENERGY STAR.
 - Optimisation de la consommation d'énergie en mode éteint, veille ou économiseur de batterie.
- Gestion de la fin de vie :
 - Mise en place d'un service national de reprise pour la réutilisation, la remise à neuf ou le recyclage des produits.
 - Programme de reprise pour les batteries rechargeables amovibles.

Consulter l'ensemble des critères via ce [lien](#).



Qu'en est-il du label Energy Star?

- ▶ Le label Energy Star, d'origine américaine, a été adopté par la Commission européenne au début des années 2000 pour harmoniser l'étiquetage énergétique des équipements de bureau.

Ce label, devenu officiel dans l'UE, évalue la consommation énergétique des produits et distingue les équipements les plus efficaces en matière d'énergie. Il est apposé sur des produits tels que les ordinateurs, écrans, équipements d'imagerie et serveurs.

Cependant, l'accord entre l'Union européenne et les États-Unis a expiré en février 2018. Les produits déjà certifiés peuvent encore afficher le label jusqu'à épuisement des stocks, mais les nouveaux produits ne peuvent plus le porter. Vous pouvez néanmoins utiliser [les critères](#) de calcul du label Energy Star pour évaluer la consommation énergétique des appareils.

EQUIPEMENTS INFORMATIQUES

4. Ressources

- Le label [TCO Certified](#)
- Le label [EPEAT](#)
- Le site [Infolabel](#)
- Le [GPP Toolkit](#) constitue la base de données pour les achats publics durables. Il donne plein de conseils pratiques qui peuvent également être utilisés par les acheteurs privés pour leurs achats durables.
- Le [Guide pratique des achats numériques](#)
- L'[Institut Belge du Numérique Responsable \(ISIT\)](#)

